



© Commune de Saint-Juvat



© Commune de Saint-Juvat

1/ La gestion écologique de l'ensemble des espaces de la ville se caractérise également par la présence de nouvelles fleuries qui permettent d'infiltrer les eaux de ruissellement. 2/ Tout au long de ce projet, la participation des habitants et en particulier des enfants de l'école primaire a permis à la population de s'approprier ce changement de pratiques.

Saint-Juvat s'oriente vers un fleurissement durable

La présence de quelques jardins privés orientés sur un fleurissement à base de vivaces et très appréciés des visiteurs a convaincu la Commune de Saint-Juvat de se lancer, à son tour, vers un fleurissement plus durable.

Ce petit village de 650 habitants, situé au Nord-Est de la Bretagne possède un sol très particulier pour la région. En effet, la roche calcaire, recouverte d'une épaisse couche d'argile, contraste avec les sols schisteux et granitiques de la Bretagne. Aussi, cette particularité se retrouve dans son patrimoine bâti et au travers de son fleurissement.

Le "Pays des Fleurs"

C'est en 1983, suite à un comice agricole qui avait poussé la municipalité et les habitants à fleurir les rues et les maisons, que la commune a souhaité se présenter, pour la première fois, au label des Villes et Villages Fleuris. Dès 1988, le village est labellisé 4 fleurs et enchaîne les prix et les récompenses :

Grand Prix National du Fleurissement en 1989 et lauréat de l'Entente Florale en 1991. C'est pourquoi, chaque année, habitants et agents municipaux se mobilisent pour maintenir une qualité environnementale et un cadre de vie à la hauteur des exigences du label.

Un changement dans le mode de fleurissement

"Jusqu'au début des années 2000, le fleurissement de Saint-Juvat a joui d'une formidable réputation" explique Dominique Ramard, maire de la commune. "En effet, la quantité importante de jardinières (jusqu'à 900 !) garnies de géranium-lierres, donnait à Saint-Juvat une allure exceptionnelle". Initiée en 2001, puis accentuée à partir de 2008, la commune s'est, petit à petit, orientée

dans une démarche plus respectueuse de l'environnement en proposant un fleurissement plus durable, qui s'échelonne du printemps à l'automne et qui propose une floraison importante avec une large palette de couleurs. Par ailleurs, afin de limiter leur entretien, la commune a souhaité travailler uniquement avec des végétaux adaptés au contexte local. En 2009, avec l'aide du CAUE

des Côtes-d'Armor, le village se lance ainsi dans un projet de requalification du centre-bourg et mandate Céline Le Tixerant, paysagiste conceptrice, pour le réaliser et définir une nouvelle palette végétale.

Une palette à base de végétaux pérennes

Basée sur l'histoire du village, la palette végétale reprend une

DES MOYENS LIMITÉS

La commune de Saint-Juvat dispose de deux employés communaux qui assurent des tâches d'agents techniques polyvalents. Ils assurent ainsi l'entretien des différents espaces (taille, tonte, entretien des plantations...). Chaque été, ils sont appuyés par quatre jeunes de la commune, employés à mi-temps, qui les aident à l'entretien des végétaux. Des bénévoles viennent également apporter leur contribution dans les tâches de plantation et de rempotage. Jusqu'à présent, la commune était équipée d'une serre pour la composition de ses jardinières. Cette dernière va progressivement être abandonnée. En effet, la commune souhaite dorénavant travailler en partenariat avec le lycée horticole de Merdrignac.



© Commune de Saint-Juvat

3/ 200 jardinières plantées de *Surfinia* constituent aujourd'hui le fleurissement annuel.

multitude de végétaux déjà existants sur la commune (rues, jardins particuliers) et se décompose en différentes strates. "La strate arborée met principalement en avant le tilleul en port libre qui répond très bien au caractère domestique et rural du site" souligne Céline Le Tixerand. La strate arbustive haute est, elle, composée de trois essences principales qui viennent soutenir la verticalité des tilleuls. L'amélanchier vient, par son feuillage très décoratif du printemps à l'automne, contraster avec les lilas déjà présents sur la commune. Par ailleurs, afin de rappeler les vergers existants, des arbres fruitiers (6 cerisiers et 10 pommiers) ont été plantés dans le centre-bourg et viennent compléter les floraisons entre avril et mai. La strate arbustive est composée de quelques arbustes (buis, troènes, *Syringa*...), introduits dans les massifs de vivaces pour apporter volume et feuillage persistant. Tous sont traités en port libre afin de limiter au maximum leur entretien. Enfin, des rosiers en port arbustif et grimpant offrent une floraison du début du printemps jusqu'à

l'automne. La strate couvre-sol comprend, quant à elle, une palette de vivaces (iris, pivoines, hémérocailles, véroniques, *Primavera japonica*...) dont la floraison s'échelonne tout au long de l'année. Malgré cette évolution dans le fleurissement, la commune souhaite conserver une part de fleurissement annuel. Aussi, en 2014, près de 200 jardinières agrémentées de *Surfinia* ont été conservées. Afin de garder une cohérence entre ce fleurissement annuel et le fleurissement pérenne, la commune souhaite dès cette année intégrer dans les compositions de *Surfinia* quelques plantes vivaces.

Un entretien écologique

Les différents aménagements du centre du village ont permis d'augmenter les surfaces de massifs et donc les surfaces d'absorption des eaux pluviales, sans pour autant fournir de travail supplémentaire aux agents communaux. En effet, le choix de privilégier les essences végétales adaptées au milieu, très spécifique, de la commune de Saint-Juvat, tout comme le port



© Commune de Saint-Juvat

4/ La palette végétale est composée uniquement de végétaux pérennes et en port libre, pour les arbres et arbustes, afin de limiter leur entretien.

CONCERTATION ET PARTICIPATION

Le projet de requalification du bourg de la commune a été l'occasion d'associer la population au travers de différentes réunions avec les élèves, les parents d'élèves mais également les bénévoles qui aident au fleurissement. Lors de la plantation des arbres, les enfants ont d'ailleurs été invités à refermer la fosse de plantation des tilleuls ainsi qu'à planter quelques massifs de vivaces. Pour le maire de la commune, cette démarche participative a aidé la population à s'approprier ce changement de pratique. Afin de poursuivre dans cette voie, d'autres démarches similaires sont en cours. En effet, les élèves de l'école primaire devraient cette année, en collaboration avec le CAUE, participer à la construction du mobilier urbain.

libre de l'ensemble des végétaux contribue à limiter l'entretien des espaces verts ainsi qu'à diminuer les coûts associés. Pour preuve, cette année, seulement 3 000 € seront consacrés à l'achat de substrats, d'amendements..., contre 9 000 € les années précédentes. L'ensemble des espaces verts (cimetière et terrain de sport inclus) sont également, depuis 2013, entretenus

en "Zéro Phyto". La Commune utilise ainsi la technique du paillage organique (issu du broyage des déchets de tonte et de taille) pour à la fois limiter la pousse des mauvaises herbes et amender le sol. L'arrosage des jardinières est effectué à partir du puits communal, à l'aide du tracteur équipé d'un pulvérisateur d'occasion reconverti en tonne à eau depuis son achat en 2011.